

sciences humaines et sociales mention psychologie

spécialité à finalité professionnelle: psychologie clinique

RNCP7319 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Angers

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques de haut niveau en psychologie clinique. Il s'agit de connaissances suffisamment larges, dans des champs variés d'application, qui répondent à la demande sociale spécifique actuelle. De plus, les connaissances acquises dans cette formation prennent également en compte l'émergence prochaine de nouvelles demandes issues des « pathologies de la modernité », notamment celles qui ont pour origine le délitement du lien social et la déliaison psychique ou/et somatique qui l'accompagne.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire des entretiens cliniques avec ou sans utilisation de tests Contribuer à la conduite du diagnostic et Proposer des actes thérapeutiques

Assumer une prise en charge thérapeutique

Travailler en équipe en collaborant avec les divers partenaires institutionnels

Rendre compte à l'écrit comme à l'oral de leurs activités

Assurer l'animation et la régulation de groupes, soit dans une perspective clinique (type groupe de parole...), soit dans une perspective institutionnelle (type analyse de pratiques, supervision...)

Collaborer efficacement avec les divers partenaires institutionnels impliqués dans la prise en charge du sujet individuel ou groupal concerné

Conduire des travaux de recherche en psychologie clinique, psychopathologie clinique et sociale diffuser ces travaux sous forme écrite (articles dans des revues scientifiques, rapports de recherche, posters...) ou orale (communications dans des colloques ou journées d'étude scientifiques, interventions ciblées dans le cursus universitaire)

Référer leur pratique au code de déontologie des psychologue

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Fonction publique hospitalière (services de psychiatrie, pédiatrie, pédopsychiatrie, CMP, endocrinologie, oncologie, médecine interne, médecine générale, gynécologie-obstétrique, maternité, néonatalogie, gériatrie, soins palliatifs, alcoologie, chirurgie plastique et réparatrice...)&nb Établissements du secteur conventionné (Centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle...)

Etablissement du domaine sanitaire et social, voire associatif (Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT),

Ateliers Protégés (Prévention Soins Insertion), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Services de l'adoption, Associations pour toxicomanes et leurs familles...)_
Secteurs psycho-éducatifs (IME, IMPRO, SESSAD...
Secteurs judiciaires (protection de la jeunesse, milieu carcéral, sortie de prison...
Domaine libéral

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Psychologue

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
oui

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE
non

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
ou

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7319/>